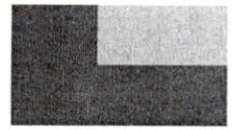




RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité- Justice-Travail



**SOCIÉTÉ BÉNINOISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE
(SBEE)**

**Personne Responsable des Marchés Publics
(PRMP)**



PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

***DP N°282 /23/SBEE/DG/DEPP/PRMP/PRESREDI/SPM/SP du
23/03/2023***

Objet de la demande de propositions :

**RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT DES COMPTES
2022, 2023 ET 2024 (EXERCICE DE CLÔTURE) DU
PRESREDI**

Août 2023 

Recrutement d'un cabinet d'audit des comptes 2022, 2023 et 2024 (exercice de clôture) du
PRESREDI  

Procès-verbal d'attribution provisoire


Objet: Demande de propositions n°282/23/SBEE/DG/DEPP/PRMP/ PRESREDI/SPM/SP du 23/03/2023 relative au recrutement d'un cabinet d'audit des comptes 2022, 2023 et 2024 (exercice de clôture) du PRESREDI

Méthode de sélection : Sélection au moindre coût

L'an deux mil vingt-trois et le mercredi 09 août à 16 heures, dans la salle 116 de la Direction Générale de la Société Béninoise d'Énergie Électrique sise à Ganhi, Avenue du Gouverneur Général PONTY, face Préfecture du Littoral, 01 BP 123 COTONOU, le Comité d'Ouverture et d'Évaluation des Offres (COÉ) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément aux notes de service n°0257/23/DG/PRMP/SP et n°0258/23/DG/PRMP/SP du 24 avril 2023, les personnes ci-après :

- Président : Nestor HOUAGA, Personne Responsable des Marchés Publics a.i
- Rapporteur : Michel YEHOUEYOU, SPM/PRESREDI
- Membres :
 - Vissi Arnaud ADIKPETO, Gest/PRESREDI ;
 - Ferdinand BONOU, Représentant de la Directrice Administrative et Financière (DAF) a.i de la SBEE ;
 - Anissatou IBRAHIM SOFFO ADAM, Point focal PRESREDI.

Après l'analyse des propositions financières conformément aux clauses contenues dans la demande de propositions et suite aux négociations, la proposition du soumissionnaire COMPAGNIE FIDUCIAIRE DE MANAGEMENT ET D'AUDIT (COFIMA) a été retenue pour un montant Hors Taxes de **neuf millions six cent vingt mille (9 620 000) FCFA** et un délai d'exécution de trois (03) ans. 

Sous réserve de la validation de la Banque Africaine de Développement, il est déclaré attributaire provisoire et sera invité pour l'établissement du marché.

Les motifs du rejet des propositions des autres soumissionnaires sont consignés dans le tableau ci-après :

Numéro d'ordre	Soumissionnaires évincés	Montant de l'offre	Motif du rejet	Observations
1	TATE & ASSOCIES	15 964 500	Le prix proposé par ce candidat est supérieur au prix du candidat retenu	Néant

Le Président a clôturé la séance à 18heures.

Fait à Cotonou, le 09 août 2023

Président



Nestor HOUAGA
PRMP a.i/SBEE

Rapporteur



Michel YEHOUEYOU
SPM - PRESREDI

Les membres



Vissi A. ADIKPETO
Gestionnaire PRESREDI



Ferdinand BONOU
Rept DAF a.i /SBEE



Anissatou IBRAHIM
Point Focal PRESREDI/SBEE